

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.





► Contacts

FONDATION
DU PATRIMOINE



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Hauts-de-France
268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
03 20 82 79 67
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT



Place Charles de Gaulle
59283 Raimbeaucourt
03 27 80 18 18
contact@mairie-rambeaucourt.fr
<https://www.raimbeaucourt.fr/>



DIOCÈSE DE CAMBRAI

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration des

vitraux de l'église Saint-Géry de Raimbeaucourt

Nord

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Raimbeaucourt - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Redonnons toute sa beauté à l'église St Géry en restaurant ses vitraux

◆ ◆ LE PROJET

Depuis 2021 la commune de Raimbeaucourt, au Nord de Douai, a entrepris de lourds travaux de réhabilitation de son église Saint Géry, fleuron de son patrimoine.

Le traitement des murs, la rénovation de l'installation électrique, la réfection des peintures intérieures ont déjà couté 121.000 €, financés par la commune à hauteur de 91.000 € et le département à hauteur 31.000 €.

Afin de poursuivre la restauration des lieux, nous avons besoin de vous. En effet l'état actuel des vitraux du XIXème siècle exige une restauration de l'ensemble des baies.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

À l'origine, la chapelle carolingienne de Ribeaucourt (ancien nom de Raimbeaucourt) est consacrée à La Vierge. Sous l'influence de la seigneurie de l'abbaye de Marchiennes, cette chapelle est agrandie et consacrée cette fois-ci à St-Maur.

C'est au 16e siècle qu'une fameuse famille du Cambrésis pose ses valises à Ribeaucourt. Il s'agit des D'Aubermont. Ils héritent de terres et y construisent un château fort, ainsi qu'une chapelle privée consacrée à St-Géry. Quant à la chapelle St-Maur, elle change de place : du

chœur, elle est reléguée au Nord. L'église continuera de s'agrandir, notamment au 17e siècle, lorsqu'un seigneur du Liez voudra aussi y bâtir sa propre chapelle : ce sera celle de La Vierge où les seigneurs y seront désormais enterrés.

Puis vient la Révolution française. Une période difficile pour l'église, transformée en écurie, elle deviendra une source de matériaux. Les vitraux sont enlevés, le sol est remplacé par des pavés... L'édifice est sens dessus dessous.

Mais, c'est sans compter sur le curé Alexandre Fromont : en 1855, il achète des fonts baptismaux, aménage un pavement en pierre bleue et achète deux autels, l'un pour St-Géry, l'autre pour la vierge, venant tout droit de l'église St-Jacques de Douai, détruite en 1785.

D'autres travaux seront réalisés à la fin du 19e siècle, et ce, cette fois-ci grâce à l'abbé Delplanque. Entre 1894 et 1899, il finance des travaux sur le clocher menacé de démolition, fait poser les boiseries en chêne autour du chœur (on peut y apercevoir sept masques grimaçants) et réaliser les vitraux qu'il est temps aujourd'hui de restaurer.

Montant des travaux	48 500 €
Objectif de collecte	48 500 €
Début des travaux	2023

Crédit photos © Commune de Raimbeaucourt



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux de l'église Saint Géry de Raimbeaucourt

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/85188

ou en lashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - vitraux de l'église Saint-Géry de Raimbeaucourt**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre